

Rapport de la réunion de l'Organe de consultation du bassin de mobilité du Luxembourg

Date : jeudi 22 octobre 2020

Lieu : Teams (réunion en ligne)

Présents :

Membres

- Kamal MITRI (Arlon)
- Bertrand MOINET (Bastogne)
- Vovo KAMBU (Chiny)
- Maxime LEONET (Daverdisse)
- Georges GONDON (Etalle)
- Nicolas STILMANT (Fauvillers)
- Stéphane PUFFET (Herbeumont)
- Charles RACOT (La-Roche-en-Ardenne)
- Nicolas GRÉGOIRE (Marche-en-Famenne)
- Marc GILSON (Meix-devant-Virton)
- Daniel GUEBELS (Musson)
- Pierre PIRARD (Sainte-Ode)
- Elie DEBLIRE (Vielsalm)
- Jean-Marc EVRARD (OTW, Directeur Territorial Namur-Luxembourg)
- Pol FLAMEND (SPW M&I, Inspecteur général du Département des routes de Namur et du Luxembourg)
- Jérôme WIBRIN (Représentant du Ministre Henry)
- Antoine PATRIS (SPW M&I - Autorité organisatrice du Transport)

Invités permanents

- Daniel DAVIN (OTW, Direction territoriale du Luxembourg, Directeur d'exploitation Luxembourg)
- Pascal COIBION (OTW, Direction territoriale du Luxembourg, Adjoint au Directeur d'exploitation)
- Guillaume BORCY (OTW, Direction du Luxembourg, Responsable Service Etudes)
- Mourad BAOUICHE, (SNCB – chargé de dossier pour la Wallonie)
- Sophie LAMBERT (SPW Mobilité Infrastructures – Direction de la Planification de la Mobilité)
- Christiane CHERMANNE (SPW Mobilité Infrastructures – Direction de la Planification de la Mobilité)
- Justine MARNEFFE (SPW Mobilité Infrastructures – Autorité Organisatrice du Transport)

Invités

- Stéphane THIERY, Directeur marketing OTW
- Yan STEIL (Ministère de la Mobilité et des Travaux publics du Grand-Duché de Luxembourg)
- Sarah TESSELY (Centrale locale de Mobilité « Forum de la mobilité)

Autres

- Michaël FRANZIL (Aubange, conseiller en mobilité)
- Florence RION (Tintigny, service environnement)

Absents/excusés :

- Jean-Marie MEYER (Attert)
- Eric DEMEUSE (Bertogne)
- Mathieu ROSSIGNOL (Bertrix)
- Franck ISTACE (Bouillon)
- Fabrice SARLET (Durbuy)
- Michel Jacquet (Erezée)
- Jacques GIGOT (Florenville)
- Raphaël SCHNEIDERS (Gouvvy)
- Fabrice JACQUES (Habay)
- Jacques CHAPLIER (Hotton)
- José GUILLAUME (Houffalize)
- Francis DEMASY (Léglise)
- Anne LAFFUT (Libin)
- Carole JANSSENS (Libramont-Chevigny)
- Patrick LOOS (Manhay)
- Thierry KENLER (Martelange)
- Jean-Raymond LICHTFUS (Messancy)
- André BLAISE (Nassogne)
- Marjorie MARLET (Paliseul)
- Patrick Pierlot (Saint-Hubert)
- Philippe LEMPREUR (Saint-Léger)
- Rudy MOISSE (Tellin)
- Walter JORIS (Tenneville)
- Benjamin DESTREE (Tintigny)
- René REYTER (Vaux-sur-Sûre)
- Annie GOFFIN (Virton)
- Thierry DENONCIN (Wellin)
- Sebastien MICHEL (Conseil d'administration OTW)
- Alex KIES (Régime général des transports routiers du Grand-Duché du Luxembourg)

Abréviations courantes :

AOT = Autorité organisatrice du transport

BHNS = Bus à haut niveau de service

CCATM = Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

CLM = Centrale locale de mobilité

CRM = Centrale régionale de mobilité

H+ = tarif Horizon +

OCBM = Organe de consultation du bassin de mobilité

OTW = Opérateur de transport de Wallonie

PAE = Parc d'activité économique

PCM = Plan communal de mobilité

PUM = Plan urbain de mobilité

SDT = Schéma de Développement Territorial

SPW M&I ou MI : Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures

SRM = Stratégie Régionale de Mobilité

ZHNS = Zone à haut niveau de service

1. Mot du Ministre Henry

Une vidéo du Ministre souhaite une bonne réunion d'automne à l'ensemble des participants et souligne l'actualité en matière de lignes express, complément au réseau de bus classique également redéployé. Le Ministre rappelle l'ambition de transfert modal au niveau de la Wallonie.

2. Réseau structurant EXPRESS : Déploiement du réseau

2.1. Déploiement du réseau

2.1.1. Ajustement du réseau cible 2021

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

Des évolutions de l'offre cible ont été apportées par rapport à l'OCBM de juin 2020 et sont détaillées dans les fiches descriptives de chaque liaison. Elles peuvent être synthétisée comme suit :

1. Bastogne – Sainte-Ode – Tenneville – Nassogne – Marche-en-Famenne – Somme-Leuze – Namur
 - Desserte du pôle d'emploi de Jambes via Somme-Leuze par une extension en heure de pointe uniquement ;
 - Maintien d'une offre le dimanche, avec 1 parcours de Bastogne à Namur
2. Liège – Sprimont – Aywaille – Ferrières – Manhay – Vielsalm – Houffalize – Bastogne
 - Ajout de la desserte de Vielsalm
3. Marche – Somme-Leuze – Havelange – Clavier – Tinlot – Nandrin – Neupré – Liège
 - Primauté de la correspondance à Marloie vers Namur/Bruxelles, puis organisation d'une correspondance à Liège vers Bruxelles
4. Florenville – Chiny – Tintigny – Etalle – Arlon
 - Ajout d'un parcours A/R le midi ;
 - Desserte du PAE de Tintigny-le-Haut du Sud ;
 - Organisation d'une correspondance vers Luxembourg-Ville en gare d'Arlon.

La remarque suivante est formulée en séance :

- Demande est faite à l'OTW de pouvoir bénéficier d'un document expliquant de manière claire les différences avant/après en termes de fréquences et de temps de parcours, afin de communiquer ces changements efficacement auprès des citoyens et usagers.

Avis de l'Organe

L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons Express suivantes (cfr fiches en annexe) :

- Bastogne - Sainte-Ode - Tenneville - Nassogne - Marche (- Somme-Leuze - Namur)
- Liège – Sprimont – Aywaille – Ferrières – Manhay – Vielsalm – Houffalize – Bastogne
- Marche – Somme-Leuze – Havelange – Clavier – Tinlot – Nandrin – Neupré – Liège
- Florenville – Chiny – Tintigny – Etalle - Arlon

2.1.2. Commercialisation par l'OTW

Point pour information

Présentation est faite par l'OTW du nouveau réseau express régional. Ce réseau express consiste en 17 lignes, dont 16 lancées au 1^{er} octobre 2020 et une au 1^{er} janvier 2021. Ces lignes amènent une solution complémentaire au réseau ferroviaire.

Ces lignes sont placées sous le signe de la simplicité et de la facilité de compréhension : simplicité des horaires, des itinéraires, simplicité pour se procurer un titre de transport (en self, eshop ou eshop mobile, ainsi qu'en points TEC ou espace TEC), intégration tarifaire (tarification Horizon +), simplicité pour reconnaître ces lignes (nom explicité « express », lettre « E » dans le libelle de la ligne, autocar avec nouvelle livrée monochrome jaune). En outre, pour séduire les automobilistes et ainsi atteindre les objectifs environnementaux, ces lignes sont rapides, confortables et dispose(ro)nt du wifi et de ports USB.

Une campagne de communication est en œuvre en ce moment. Chaque ligne dispose de son dépliant, téléchargeable sur le site letec.be. Les communes peuvent intégrer ces supports sur leur propre site internet afin de communiquer auprès de leurs habitants. Plus ce sera diffusé, plus on touchera un usager potentiel qui trouvera dans les lignes express ce qu'il recherche.

La remarque suivante est émise en séance :

- Une question est posée sur la possibilité d'acheter son ticket dans le bus, éventuellement par carte bancaire comme à la STIB. Stéphane Thiery rappelle l'existence des différents canaux de vente, qu'ils soient digitaux (accessibles 24h/24) ou non (Self). Plutôt qu'une solution par carte bancaire, l'OTW travaille sur une solution pour acheter un ticket de bus via smartphone, qui sera déployée au printemps 2021.

2.1.3 Mise en œuvre 2020/2021 par l'OTW

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

L'OTW décrit en séance les modifications et création d'offre Express réalisées par l'OTW depuis l'OCBM de juin 2020 ou planifiées pour une mise en service en 2020-2021 :

Ligne E78 Bastogne – Marche – Namur :

- 1^{er} octobre 2020 : nouvelle dénomination de la ligne 88 en E78 « Bastogne –Marloie –Marche –Namur ». Renforcement aux heures de pointe entre Bastogne et Namur, nouvelle offre Express (15 passages/jour) entre Bastogne et Marche.
- 1^{er} mai 2021 : renforcements supplémentaires afin d'atteindre les niveaux de service cibles de la Région, soit 1 bus/sens/h de 6h à 20h et 1 bus toutes les 2 heures le samedi.
- Desserte de la gare de Marloie et du pôle du WEX à Marche. L'arrêt du WEX sera situé sur la rocade/contournement. Un contact est encore à prendre avec le SPW MI pour aménager l'arrêt.

Ligne E69 Arlon – Bastogne – Liège :

- 1^{er} octobre 2020 : La W02 devient la E69 « Bastogne-Arlon » et voit son offre renforcée (passage de 4 à 16 parcours/jour en semaine). La desserte d'Attert est simplifiée : création d'un arrêt le long de la N4 plutôt que d'effectuer le long détour par l'arrêt « Maison communale » (tronçon Bastogne-Arlon). L'OTW rappelle la nécessité de maintenir des renforts spécifiques pour les étudiants les vendredis et dimanches.

- 1er septembre 2021 : Intégration des lignes 80 et 1011 à la E69 qui devient « Arlon –Bastogne –Liège ». Limitation de la ligne à Arlon et non plus jusqu’Athus (le tronçon Athus-Arlon pouvant être effectué avec la ligne 16) et maintien de la simplification de la desserte d’Attert (sauf pour les parcours de renforts scolaires).
- Projet de refonte connexe de la ligne 80 pour maintenir le tronçon Arlon - Luxembourg en continuité de la E69 et de la ligne 80/1 pour effectuer la liaison Arlon-Sterpenich-Steinfort.

Focus sur maillage du réseau Express et des correspondances organisées :

- A Liège, correspondances assurées de l’E69 avec les trains de et vers Bruxelles.
- A Arlon, correspondances assurées de l’E69 avec les trains de et vers Luxembourg-Ville. A savoir qu’en outre, le 1^{er} bus E69 de 5h30 serait prolongé de Arlon vers Luxembourg-Ville.
- A Arlon, correspondances moins performantes avec les trains de et vers Bruxelles/Namur (délai d’attente de 20-40min). Néanmoins, la ligne ferroviaire étant impactée par des travaux d’Infrabel, des améliorations seront peut-être possibles une fois les horaires SNCB stabilisés.

Ligne E20 Marche-Liège :

- 1^{er} octobre 2020 : renforcement de l’offre en semaine de la W04 devenue « E20 Liège-Marche ». Limitation de la desserte urbaine liégeoise à la gare des Guillemins.
- 1^{er} septembre 2021 : renforcement supplémentaire de l’offre pour atteindre les niveaux de service cible de la Région, à savoir 1 bus/heure/sens entre Liège et Marche du lundi au vendredi et 1 bus/2 heures/sens le samedi.

Les principales remarques suivantes sont formulées en séance :

- Une inquiétude sur la renumérotation de la ligne 1011 en « E69 » est exprimée par Elie Deblire notamment pour le public étudiant. Il est rappelé qu’une décision a été prise au niveau de l’OTW d’harmoniser les produits express. Il ne s’agit pas uniquement d’un changement de nom, c’est aussi et surtout une amélioration exponentielle du service et de la qualité.
Il est demandé que le nom de tous les arrêts soient indiqués sur les cartes de l’OTW.
- La demande de pouvoir bénéficier d’un document expliquant de manière claire les différences avant/après en termes de fréquences et de temps de parcours est réitérée. A titre d’exemple, Daniel DAVIN (OTW) explique que sur l’axe Arlon-Liège, l’offre a été améliorée et le temps de parcours va passer de 2h30 à 2h15, avec une amélioration de la vitesse commerciale de +5 km/h.
- Une question est posée sur la possibilité d’établir une liaison entre Arlon et Esche-Belval (importance de ce pôle au niveau commercial, hospitalier et étudiantin). Daniel DAVIN (OTW) rappelle que cette liaison était un projet pilote du RGTR, ce n’est actuellement pas dans les projets de l’OTW ou de la Région Wallonne. Yan STEIL (RGTR) explique que cette liaison n’est pas prévue, mais une liaison Steinfort-Belval va, elle, être développée dans le nouveau réseau en septembre 2021. Vu le projet de l’OTW de réviser la ligne 80/1 pour établir une liaison vers Steinfort, les habitants d’Arlon pourraient donc avoir une connexion jusque Esche-Belval.
- Antoine PATRIS (AOT) rappelle que l’optimisation des connexions en gare d’Arlon avec les IC du Luxembourg est le principal enjeu pour la Région.

Avis de l’Organe

L’Organe prend acte des évolutions opérationnelles présentées par l’OTW sur les liaisons Express.

L’Organe confirme spécifiquement l’ambition régionale de connecter efficacement la liaison Bastogne-Arlon avec les liaisons transfrontalières vers le Grand-Duché et invite les Autorités (Wallonne et Luxembourgeoise) et les Opérateurs (OTW et SNCB) à se concerter à ce sujet.

2.2 Connexion du solde des communes au réseau structurant (d'ici 2023)

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

Le réseau structurant (à l'échelle régionale) est clarifié : il s'agit des lignes ferroviaires, Express et principales. Pour connecter le solde des communes au réseau structurant de transport public, une méthodologie régionale en 5 étapes est proposée :

1. Identification ;
2. Caractérisation ;
3. Priorisation ;
4. Identification du pôle de destination ;
5. Identification de l'offre de mobilité adéquate.

Dix-sept communes sont concernées au sein du bassin de Luxembourg :

- | | |
|------------------------|-------------------|
| 1. Bertogne | 10. Musson |
| 2. Bouillon | 11. Rendeux |
| 3. Daverdisse | 12. Rouvroy |
| 4. Erezée | 13. Saint Hubert |
| 5. Herbeumont | 14. Saint Léger |
| 6. La Roche en Ardenne | 15. Tellin |
| 7. Libin | 16. Vaux sur Sûre |
| 8. Légglise | 17. Wellin |
| 9. Meix devant Virton | |

Aucune remarque n'est émise en séance.

Avis de l'Organe

L'Organe émet un avis favorable sur

- ***la méthodologie d'identification des communes à connecter au réseau structurant***
- ***la caractérisation et la priorisation des communes***
- ***la méthodologie d'identification du pôle et de l'offre desservant celui-ci.***

Il attend de l'Autorité Organisatrice du Transport de présenter à sa prochaine session la caractérisation et la priorisation des communes à connecter au réseau structurant.

De plus, il s'agira alors d'initier les projets ad-hoc avec l'OTW et les communes concernées pour la mise en œuvre des étapes 4 et 5.

3. Réseau TEC

3.1. Redéploiement

3.1.1. Ajustement de la méthodologie de redéploiement

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

La hiérarchisation du réseau et la méthodologie de redéploiement sont présentées.

Aucune remarque n'est émise en séance.

Avis de l'Organe

L'Organe émet un avis favorable sur la méthodologie de redéploiement et prend acte que la prochaine étude de redéploiement prévue au sein du bassin de mobilité du Luxembourg concerne la zone pluricommunale de Florenville en 2020-2021. Cette zone comporte 9 communes :

- | | |
|-----------------------|----------------|
| 1. Florenville | 6. Neufchâteau |
| 2. Herbeumont | 7. Habay |
| 3. Chiny | 8. Léglise |
| 4. Tintigny | 9. Étalle |
| 5. Meix-devant-Virton | |

3.1.2 Régime général des Transports routiers (« RGTR ») du Grand-Duché de Luxembourg : zoom transfrontalier

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

La méthode de redéploiement de l'offre de transport au Grand-Duché de Luxembourg est présentée, ainsi que le nouveau réseau et son principe de numérotation.

7 lignes transfrontalières avec la Wallonie seront mises en oeuvre dans le cadre de ce nouveau réseau :

- Ligne 130 Bastogne – Ettelbruck ;
- Ligne 161 Bastogne – Marnach ;
- Ligne 173 Saint-Vith – Troisvierges ;
- Ligne 703 Mont-St-Martin – Athus - Aubange – Lux-Monterey ;
- Ligne 801 Messancy – Lux-sud ;
- Ligne 901 Martelange – Lux-Etoile ;
- Ligne 950 Arlon – Ettelbruck.

Aucune remarque n'est émise en séance.

Avis de l'Organe

L'Organe prend acte des changements envisagés au réseau de transport en commun au Grand-Duché de Luxembourg. Il demande sa prise en compte dans le cadre des prochaines études wallonnes de redéploiement concernant la zone de Florenville en 2020 et la zone autour de Vielsalm en 2021.

3.1.3 Zone Florenville - Diagnostic

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

Présentation est faite de l'analyse des flux de mobilité domicile-travail, de localisation des emplois, de déplacements scolaires secondaires et supérieurs, ainsi que de l'analyse de l'offre de mobilité sur la zone de redéploiement de Florenville.

La remarque suivante est formulée en séance :

- L'OTW attire l'attention sur le timing serré, le contexte covid-19 allant peut-être ralentir la possibilité de présenter un Plan de Transport pour la zone de Florenville au prochain OCBM de printemps 2021. Dans sa présentation, l'OTW propose un scénario de ligne bidirectionnelle pour desservir le pôle d'emploi et pôle scolaire de Florenville/Izel (le coût serait quasi identique à celui d'une ligne bidirectionnelle) - cfr exemple de la W02 à ses débuts. OTW demande que ce scénario soit analysé.

Avis de l'Organe

L'Organe prend connaissance du diagnostic mobilité présenté par l'Autorité Organisatrice du Transport et le partage.

En termes de réseau structurant de transport en commun desservant la zone, il constate que :

- *Les communes de Florenville, Neufchâteau et Habay disposent d'une offre ferroviaire.*
- *La création d'une liaison Express unidirectionnelle est attendue pour connecter les communes de Florenville, Chiny, Tintigny et Étalle à Arlon, leur permettant ainsi de disposer d'une offre structurante ;*
- *Les communes de Herbeumont, Léglise et Meix-devant-Virton n'ont pas accès à un réseau structurant ferroviaire ou express.*

L'Organe recommande à l'AOT, l'OTW et les communes concernées (Florenville, Neufchâteau, Habay, Chiny, Tintigny, Étalle, Herbeumont, Léglise, Meix-devant-Virton) de s'engager dans le processus de redéploiement de l'offre sur le périmètre d'étude de la zone pluricommunale de Florenville, et de présenter pour avis le Plan Régional de Transport Public de la zone lors de sa prochaine session au printemps 2021.

3.2. Modifications opérationnelles de l'offre

3.2.1 Plan Transport détaillé OTW 2020 pour le bassin de Luxembourg

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

- Les modifications mises en œuvre en 2020 sont les suivantes :
Redéploiement mis en œuvre en septembre 2020 de la ligne 163b « Libramont-Bastogne » en 2 lignes distinctes et complémentaires : ligne 6 structurante et ligne 601 scolaire. Discussions à avoir avec la commune/spw-mi pour aménagements des arrêts Gare de Libramont et Aliéneau.
- Résolution de problèmes de surcharge en septembre 2020 sur les lignes 1, 22, 27, 28 et 62. Analyses en cours pour les lignes 53/1, 54, 56, 191, 291 et 420.
- Renforcement temporaire de certaines liaisons desservant les hôpitaux dans le cadre covid-19.

Les projets OTW pour 2021 sont les suivants :

- Vu l'intégration de l'offre entre Bastogne et Arlon de la ligne 80 dans l'offre intégrée de la ligne E69, révision de l'offre des lignes 80 et 80/1 entre Arlon et Luxembourg : possibilité d'extension vers le P+R de Steinfort à discuter avec l'AOT et le Grand-Duché de Luxembourg
- Participation à l'étude/diagnostic sur la zone « OptisudLux 2 » (zone de Florenville) en complément de la ligne express Florenville-Arlon à créer.

Un bilan du développement de l'offre de transport est posé. Au terme de ces évolutions, la province du Luxembourg verra son offre TEC totale augmentée de 18%, et son offre express augmentée de 187%.

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- Maxime LEONET (Daverdisse) souhaite discuter avec l'OTW des possibilités d'améliorer les problèmes de surcharge sur la ligne scolaire 241. Daniel DAVIN (OTW) fournira les coordonnées de son collègue de la Direction territoriale de Namur (Simon Collet), en charge de cette ligne.
- La commune de Daverdisse souhaite participer également à l'OCBM de Namur à l'avenir. Antoine PATRIS (AOT) confirme cette possibilité, en tant qu'invité, et s'engage à convier Daverdisse dans les réunions des deux bassins à l'avenir.
- La commune de Chiny souhaite savoir si l'offre sur sa commune a été renforcée suite à la crise Covid. Daniel DAVIN (OTW) mentionne que l'offre sur la ligne 22 Florenville-Arlon a été renforcée sur la période mars-juin, pendant laquelle l'horaire « vacances » était d'application. La ligne étant revenue à un horaire normal, ces renforts ne sont plus d'actualité.

Avis de l'Organe sur les points 3.2.1. et 3.2.2.

L'Organe prend acte des évolutions opérationnelles présentées par l'OTW pour le bassin de Luxembourg.

4. Conclusion

La date de la prochaine réunion de l'OCBM de Luxembourg sera communiquée le plus rapidement possible (tenue au printemps 2021).